

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
PORTES DE FRANCE – THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du  
**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2021**  
Salle BEFFROI à Thionville

La séance est ouverte à 19h05.

Le Bureau Communautaire :

- ADOPTE le procès-verbal du Bureau Communautaire du 18 février 2021
- ATTRIBUE pour l'année 2020, un fonds de concours de 876 € à la commune de Rochonvillers, en vue de l'achat de licence JVS
- APPROUVE la convention à signer avec le Comptable Public portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux
- APPROUVE la signature de l'avenant n°1 de prolongation à la convention foncière avec l'Etablissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE) concernant la ZAC Actypôle - F09FC70B024 du 13 avril 2015
- AGREE l'implantation des activités de salon de toilettage, crèche pour chien et coffee shop dans le bâtiment de la Clinique vétérinaire ALVETIA sur la ZAC Espace Meilbourg
- Concernant le Thi'Pi, APPROUVE les termes des deux conventions proposées aux jeunes entrepreneurs au titre de l'action de conseil et d'orientation, relevant de l'incubation
- APPROUVE le lancement d'une étude d'accompagnement à l'élaboration de la Convention Territoriale Globale à signer avec la CAF pour un montant prévisionnel de 30 000 € HT et AUTORISE la sollicitation d'une subvention auprès de la CAF à hauteur de 80%
- Concernant la Maison du Luxembourg, APPROUVE la signature du contrat de partenariat financier avec la Société B|B la Fiscalité du Frontalier, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021
- APPROUVE l'adhésion à la Charte DataGrandEst et ainsi PERMET à la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville de devenir partenaire de l'Infrastructure Régionale des Données (IRD) et de FINANCER des services complémentaires de l'IRD avec une participation à hauteur de 4 000 € par an jusqu'en 2027

- Concernant l'Environnement, APPROUVE :
  - la convention de collecte séparée des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques Ménagers (DEEE)
  - la convention de collecte séparée des lampes
  - les contrats et conventions concernant la reprise des aluminiums souples issus de la collecte sélective des emballages
  
- APPROUVE le retrait de la commune de Rochonvillers du groupement de commande coordonné par la Communauté d'Agglomération pour la téléphonie fixe
  
- AUTORISE l'adhésion de la Communauté d'Agglomération au groupement de commandes coordonné par le Département de la Moselle pour le contrôle du parc d'hydrants : poteaux et bouches d'incendies et APPROUVE les termes de la convention constitutive du groupement de commandes
  
- ADOPTE le règlement d'utilisation des véhicules de service au sein de la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville
  
- DECIDE de la modification du tableau des effectifs
  
- APPROUVE la mise en œuvre du renouvellement d'une convention entre la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville et le CCAS de Thionville, du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023 pour la restauration du personnel communautaire.

La séance est levée à 21h30.